De Midi-Pyrénées à Occitanie-Pyrénées-Méditerranée

Le Comité Régional d'Histoire de la Sécurité Sociale de Midi-Pyrénées (CRHSSMP) vient de modifier ses statuts afin d'étendre sa zone géographique à l'ensemble de la région Occitanie, permettant ainsi de contribuer à l'étude de l'histoire des organismes de l'ancienne région du Languedoc-Roussillon.
Rappelons les faits saillants de cette extension réalisée dans de courts délais.
Le Comité d'histoire de la Sécurité Sociale du Languedoc-Roussillon (CRHSSLR) créé en novembre 1997 a tenu sa dernière assemblée générale en juin 2008. En 2019, à la suite d'une demande de la banque du fait de la longue inactivité des comptes de ce Comité, aucun de ses membres sollicités sur son devenir n'a souhaité prendre en charge la relance de ses travaux. Le Comité régional Midi-Pyrénées, alors contacté, n'a pas envisagé une fusion des deux associations. L'Assemblée générale extraordinaire (AGE) du Comité Languedoc-Roussillon a procédé fin février 2020 à sa dissolution avec transfert de ses fonds au CRHSSMP. Lors de cette AGE, les responsables du Comité Midi-Pyrénées ont indiqué être à la disposition des organismes du Languedoc-Roussillon pour réaliser des monographies, leur envoyer ses publications et accueillir en son sein des personnes qualifiées.
Le sujet du Languedoc-Roussillon a ensuite été évoqué en conseil d'administration du Comité régional Midi-Pyrénées et, en mars 2022, lors d'une rencontre entre son président et le directeur de l'URSSAF- Languedoc-Roussillon dont le concours est très appréciable. Aussi, son Assemblée générale a décidé en juin 2022, d'étendre la zone géographique à l'ensemble de la région Occitanie. Le conseil d'administration du 23 septembre 2022 a voté les modifications des statuts à proposer à l'Assemblée Générale extraordinaire et approuvé le projet de règlement intérieur. L'AGE s'est réunie le 21 octobre 2022 au sein du moderne Musée Narbo Via à Narbonne avec une trentaine de participants dont six représentants des organismes de Sécurité sociale du Languedoc Roussillon et trois du Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale. L'AGE a adopté à l'unanimité les statuts modifiés ainsi que le règlement intérieur. Ensuite, Michel Laroque a donné une conférence sur le thème « Des premiers systèmes de protection sociale aux assurances sociales » (retracée par la Lettre d'information n° 32).
Les principales modifications des statuts concernent la dénomination et l'extension géographique du Comité. Il devient « Occitanie-Pyrénées-Méditerranée » en substitution à « Midi-Pyrénées », l'adhésion restant de droit pour les organismes de Sécurité Sociale de la région Occitanie et le nombre de membres du Conseil d'administration étant élargi. Un préambule y est ajouté rappelant l'histoire et les évolutions des deux Comité régionaux.
Lors du Conseil d'administration du 12 décembre 2022, l'adhésion de plus de la majorité des organismes de l'ex Languedoc Roussillon était effective ou en cours. La présence d'une universitaire de Montpellier est de bon augure pour la poursuite et le développement des études du comité régional élargi. Avec la Carsat Midi-Pyrénées comme organisme support, il continuera dans la grande région de réunir, comme depuis sa création en juillet 2000, des administrateurs ou conseillers, des administratifs et personnes qualifiées des organismes de Sécurité Sociale ainsi que des universitaires et archivistes. Ses travaux sont désormais accessibles sur son site internet par trois adresses : http://www.histoiresecump.fr/, http://www.histoiresecuoccitanie.fr/ (ou http://www.histoiresecuoc.fr/).
Grâce au soutien des instances du Comité régional d'histoire, son évolution territoriale marque l'achèvement d'une année 2022 bien remplie.

Michel Lages,
Président du Comité Régional d'Histoire de la Sécurité Sociale
Occitanie-Pyrénées-Méditerranée

22 décembre 2022